

En 2013-2014, dans le contexte de la crise humanitaire en Syrie, le MAECD a aidé à renforcer la capacité des services de sécurité jordaniens de gérer l'afflux de réfugiés syriens. Le Ministère a fourni du matériel et de l'équipement aux forces armées jordaniennes, y compris 63 camions de marchandises, 27 camions-citernes, 5 ambulances, 6 cuisines mobiles, 20 latrines mobiles et 6 cliniques mobiles. Cet appui a permis d'accroître la capacité des forces armées jordaniennes de transporter en toute sécurité les réfugiés de la frontière jusqu'aux centres d'inscription. Des installations de sécurité ont également été fournies pour la Direction de la sécurité publique de Jordanie, les forces de la Gendarmerie et la Direction de la défense civile dans les camps de réfugiés de Za'atri et d'Azraq. Ces installations comprenaient entre autres un centre d'opérations interarmées, deux sous-postes de police, 17 postes de police communautaire, des bureaux de la défense civile, 22 auvents pour l'observation du périmètre du camp, des casernes, des bureaux de policiers à l'entrée des camps et cinq autobus. Cet appui a contribué à renforcer la capacité de ces organisations d'assurer la sécurité dans les camps de réfugiés de Za'atri et d'Azraq et leurs environs.

Le Canada considère que l'insécurité constitue à la fois une cause et un résultat d'une faible gouvernance. Par conséquent, il cherche à renforcer les institutions et à bâtir des réseaux qui lient les chercheurs, les gouvernements et les membres de la société civile, en vue d'améliorer la stabilité et la sécurité et de promouvoir la démocratie. Par exemple, dans le cadre d'un nouveau programme de recherche mondial mené conjointement par le CRDI du Canada et le ministère du Développement international du Royaume-Uni, des chercheurs se penchent sur la façon dont les personnes qui ont été déplacées refont leur vie (c.-à-d. comment ils arrivent à trouver un logement et de nouveaux moyens de subsistance et à assurer leur sécurité), ainsi que sur les répercussions pour leurs voisins. En comparant les collectivités émergentes d'un conflit au Sri Lanka avec celles du Kerala, les chercheurs indiens espèrent déterminer comment les causes de la violence urbaine sont différentes pour les sociétés qui se relèvent d'un conflit et les sociétés plus stables, permettant ainsi de comprendre comment réduire les risques d'une telle violence.

## CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le Canada a été l'un des premiers pays à promouvoir le concept de consolidation de la paix comme une approche intégrée, laquelle prévoit notamment l'offre d'un soutien économique, social, politique et lié à la sécurité aux pays en proie à des cycles de violence récurrents.

En 2013-2014, le Canada a fait figure de chef de file des efforts mondiaux déployés pour promouvoir le rôle des femmes dans la paix et la sécurité internationales et pour mettre fin à la violence sexuelle dans les zones de conflit, en lançant, avec le G8 et d'autres pays aux vues similaires, la Déclaration du G8, la Déclaration des Nations Unies et la résolution 2106 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la prévention de la violence sexuelle et la réponse à apporter face à celle-ci en protégeant les femmes et les filles contre la violence sexuelle lors de conflits armés et de situations d'après-conflit. Le Canada a également respecté ses obligations en vertu du Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (CSNU 1325 et 1820), en assurant la pleine intégration des principes de base des résolutions à l'échelle du gouvernement.

## SOUTIEN AUX OPÉRATIONS DE PAIX DANS LE MONDE ENTIER



La Gendarmerie royale du Canada (GRC), au nom du gouvernement du Canada, déploie des policiers dans le cadre d'opérations de paix partout dans le monde. En 2013-2014, la GRC a déployé 111 policiers canadiens dans le cadre de missions menées en Afghanistan, en Cisjordanie et en Haïti. Les policiers canadiens participent à la réorganisation et au renforcement des services policiers dans les pays qui ont vécu ou qui vivent actuellement des conflits ou des bouleversements. En renforçant la capacité de la police étrangère de maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, en collaboration avec des partenaires internationaux, contribuent à instaurer un climat plus sécuritaire et plus stable dans le monde. Un tel climat facilite ensuite le développement à long terme et contribue à prévenir que des activités illicites franchissent les frontières d'autres pays, y compris celles du Canada.

Les demandes d'aide faites auprès des services de police canadiens proviennent d'organisations telles que les Nations Unies ou de pays étrangers. La décision de déployer des policiers canadiens est prise en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), un partenariat conclu entre le MAECD, Sécurité publique Canada et la GRC. L'expérience et les compétences des policiers canadiens ont fait en sorte qu'ils sont les bienvenus à l'étranger, que leur travail est considéré comme étant important et qu'ils jouissent d'une bonne réputation dans toutes les missions de paix internationales auxquelles ils participent. Cette réputation facilite leur travail et les retombées dans les missions. Des renseignements supplémentaires sur l'APCC et le perfectionnement de la police internationale se trouvent sur le site Web de la GRC.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) du Canada a appuyé, jusqu'au 14 mars 2014, le renforcement des capacités des forces de sécurité en Afghanistan. En outre, par l'entremise de l'Opération PROTEUS, la contribution du Canada au Bureau du coordonnateur américain de la sécurité à Jérusalem, le MDN a favorisé la transformation du secteur de la sécurité et la professionnalisation des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne.